

Conseil municipal des jeunes d'Aigurande

COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DE L'ELECTION D'UN MAIRE ET DE DEUX ADJOINTS - mercredi 14 janvier 2009-

L'An deux mil neuf, le mercredi 14 janvier, à 14 heures 30, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de la Ville d'AIGURANDE, élus le 10 novembre 2008 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Guy BOUSSAGEON, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. RAFFINAT Jean, adjoint de la commune d'Aigurande.

M. LABBE : principal du collège F. Chopin

Messieurs les conseillers municipaux juniors :

BONJEAN Corantin, BOURDEAU Clément, CHAUMEAU Clément,
GOUNEAU Anthony, LACOUR Kévin, PION Yann, ROUAULT Anthony.

Etaient absents : COURTAUD Romain excusé - ALBAUD Océane

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance : M. Yann PION

Le compte rendu de la séance du 14 décembre est approuvé à l'unanimité.

PROJETS :

Plus que des projets les conseillers juniors ont fait part de leurs remarques :

- Les conseillers juniors demandent s'il est possible de déplacer ou aménager le passage protégé situé devant le porche de la mairie, la visibilité étant très mauvaise.

M. Boussageon indique que la remarque sera transmise.

- Ils signalent le mauvais état des terrains de tennis.

MM. Raffinat et Boussageon leur font remarquer que ces terrains ont été refaits il y a moins de dix ans et que ce type d'investissement ne peut être du ressort du conseil municipal des jeunes.

Ils leur demandent s'ils souhaitent poursuivre les projets soumis par les précédents conseils juniors tels que :

Aménagement d'une salle pour les jeunes avec divers jeux
Aménagement de parkings à vélos

Les jeunes se réuniront mardi prochain pour arrêter leurs projets et établir un questionnaire afin de consulter leurs camarades collégiens, sur ces derniers points, mais également sur des projets de sorties ou d'activités (mini-camps, visites de parcs d'attraction etc....) ou toute autre suggestion qu'ils pourraient faire.

M.LABBE leur propose une réunion pour mettre au point le questionnaire le mardi 20 janvier au collège.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 février 2009 à 14 h 30 à la mairie.